

# rapport d'activité 2022

# la mission de la Sgipa

La fondation Sgipa accompagne de manière individualisée des élèves présentant des troubles de l'apprentissage ou du comportement, ainsi que des jeunes et adultes présentant des déficiences intellectuelles dans leurs projets de formation spécialisée, d'emploi adapté et dans leur organisation quotidienne.

Elle assure une intégration sociale et professionnelle basée sur l'écoute et la collaboration afin d'assurer le développement et le maintien de l'autonomie de chaque individu et d'encourager une démarche d'autodétermination. Les trois secteurs de la fondation – Ecole, Ateliers et Hébergements – interagissent de manière complémentaire et facilitent l'inclusion dans la société.



# nos 5 valeurs

- ouverture
- partenariat
- épanouissement
- respect
- adaptation



# les organes

## conseil de fondation

Harry Allegrezza, vice-président \*  
Diane Barbier-Mueller  
Laurence Fehlmann Rielle  
Marcus Hessels  
Serge Hiltbold, président \*  
Stéphanie Lammar  
Laurence Nicolet \*  
Martine Pernoud  
Bertrand Reich  
Kaveh Samii

*\* membre du Bureau*

Béatrice Louet, représentante d'Insieme-Genève  
Olivier Germanier, représentant du personnel de la Sgipa  
Teresa Martires Natale, représentante du personnel de la Sgipa

## direction

Sandy Baudron, directrice - secteur Supports  
Marc Chapelle, directeur - secteur Ecole  
Xavier Delfosse, directeur - secteur Ateliers  
Sylvain Gisler, directeur - secteur Hébergements  
Patrick L'Hôte, directeur général

## organe de révision

PricewaterhouseCoopers SA  
50, avenue Giuseppe-Motta Case postale  
1211 Genève 2



# sommaire

## avant-propos

une nouvelle organisation qui offre de nouvelles possibilités  
le secret, c'est l'interaction  
des réalisations concrétisées et encore de beaux projets  
toujours plus haut!

## ouverture

boutique en ligne

## partenariat

sports et compétitions

## épanouissement

nouvel espace restauration à Conches

**Graphisme et mise en page** alveo.design **Édition** Yelena Baatard, Michelle Pochon **Photographies** Jonathan Imhof, bénéficiaires, collaborateurs et collaboratrices **Textes** Bénéficiaires, collaborateurs, collaboratrices et partenaires ayant participé aux interviews. **Impression** Moléson impressions

## respect

nouvel outil d'accompagnement

## adaptation

offre de formations continues

## exercice financier 2022

bilan au 31 décembre 2022

compte de résultats

rapport de l'organe de révision

les donateurs et donatrices

soutenir la Sgipa

6

7

8

9

10

11

14

15

18

19

22

23

26

27

30

31

32

33

34

35



# une nouvelle organisation qui offre de nouvelles possibilités



**ANNE EMERY-TORRACINTA**  
*Conseillère d'Etat en charge du  
Département de l'instruction publique,  
de la formation et de la jeunesse*

L'École Sgipa se renouvelle de manière continue, avec une préoccupation constante de ses élèves. Des changements réjouissants, résolument pensés afin de poursuivre l'offre d'un parcours scolaire et d'une perspective professionnelle de qualité, pour chaque élève, dans le respect de son individualité, ont été conduits durant l'année 2022. Au travers du déploiement de plusieurs projets, d'ordre organisationnel et infrastructurel, la capacité d'accueil de l'École Sgipa a simultanément pu être développée à la rentrée de septembre 2022, passant de 137 à 145 élèves.

Premier élément significatif à relever, l'évolution organisationnelle du cursus scolaire de l'École Sgipa a été mise en œuvre à la dernière rentrée. Repensé, le cursus est dorénavant articulé de manière à ouvrir le champ des possibles pour les élèves et afin d'approcher au plus près leurs potentiels. Cycle de préparation pour chaque élève, second cycle destiné à favoriser la progression du jeune dans son domaine, sur une ou deux années, stages pratiques dès le cycle 1, choix des ateliers pour favoriser un meilleur investissement dans les activités proposées, entre autres, autant d'éléments qui témoignent du patient travail réalisé par l'école afin de mettre à disposition de chacune et chacun la formation qui est celle pour laquelle ses aptitudes sont faites. Cette nouvelle organisation, par ailleurs semestrielle plutôt qu'annuelle, permet de mieux s'adapter à l'évolution de toutes et tous, d'élargir les alternatives et, pour le dire simplement, d'augmenter les chances. Je suis pleinement reconnaissante de ces efforts remarquables offerts à nos jeunes les plus vulnérables.

L'infrastructure a également bénéficié d'une évolution concrète. La naissance de nouveaux locaux, plus modernes et mieux adaptés aux besoins des élèves, joue un rôle particulièrement notable dans le développement et le confort des élèves. En outre, cet environnement impacte positivement le déploiement des prestations, notamment en favorisant le co-enseignement.

Autre évolution notoire, le site de l'école a accueilli un restaurant qui permet à l'ensemble des élèves d'y manger tous les midis, pour un montant modique. Ce restaurant propose également des places de stage pratique aux élèves, ainsi qu'une formation pratique en restauration, boulangerie ou service pour celles et ceux qui le souhaiteraient au terme de leur cursus. Dispositif exemplaire, il procure des repas adaptés aux besoins des jeunes, tout en accordant des possibilités supplémentaires de formation, de projets, de projections dans un avenir.

Ces évolutions n'auraient pas pu aboutir sans le concours de toutes les équipes, de tout le personnel de l'école. Mes remerciements vont vers l'ensemble des personnes qui contribuent au quotidien à l'accueil des élèves en les accompagnant dans la construction de leur futur et en leur offrant un cadre indispensable pour y parvenir. Mes souhaits sont de voir se poursuivre cette fructueuse collaboration entre tous les partenaires, si bénéfique aux élèves de notre canton.



# le secret, c'est l'interaction

L'année 2022 a été importante avec le renouvellement du contrat de prestations entre l'Etat de Genève et la fondation Sgipa. Ce soutien reconduit pour la période 2022-2025 témoigne de la confiance que le canton a dans le travail de la fondation : accompagner un résident ou une résidente dans le maintien ou le développement de son autonomie, encourager et encadrer un collaborateur ou une collaboratrice en emploi adapté dans la réalisation d'une tâche professionnelle. La Sgipa a passé l'année 2022 avec ces marqueurs toujours autant imprégnés dans son identité.

La mise en place d'un nouvel outil d'accompagnement, rédigé selon la méthode FALC (langage facile à lire et à comprendre), illustre le souci de la fondation de concrétiser au quotidien le principe d'autodétermination, qui demeure résolument le phare de la politique cantonale du handicap. Ce nouvel outil, développé à l'interne de l'institution, compte aussi une dimension qui est revenue ces derniers mois encore plus forte qu'auparavant, celle du bien-être, physique et psychique, des personnes.

Des réflexes nouveaux dans ce domaine, le département de la cohésion sociale a également voulu en apporter pour garantir les droits fondamentaux des résidents d'établissements accueillant des personnes en situation de handicap.



**THIERRY APOTHÉLOZ**  
*Conseiller d'Etat en charge du  
Département de la cohésion sociale*

A partir de 2023, le nouveau service de contrôle des prestations socio-éducatives (SCOPSE), rattaché à l'office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales, aura pour mission de contrôler sur le terrain la qualité des prestations délivrées en faveur des personnes majeures en situation de handicap et de la mise en œuvre de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées. Je me réjouis à ce titre que les acteurs et actrices du terrain disposent d'instruments visant à faciliter l'adaptation du dispositif cantonal du handicap face aux nombreux défis à venir.

Ce travail continuera bien évidemment de se faire en collaboration avec les établissements et les associations de proches.

L'évocation de tout ce qu'a mené la Sgipa ces derniers mois suscite ma profonde reconnaissance, que je tiens à témoigner, au nom du Conseil d'Etat, à l'attention des équipes professionnelles, de la direction générale et du conseil de fondation, qui œuvrent à bâtir ce socle de cohésion sociale qui ne s'enrichira jamais assez de l'humain.





SERGE HILTPOLD  
*Président*

# des réalisations concrétisées et encore de beaux projets

Une année marquée par la transformation du site de Conches !

Chers bénéficiaires, partenaires et collaborateurs de la Sgipa, c'est avec une très grande satisfaction que l'ensemble du Conseil de fondation regarde notre site de Conches dans son nouvel écrin et est témoin de la dynamique positive qui est insufflée.

Au-delà des travaux, ces nouveaux espaces permettent de meilleurs échanges, plus de collaboration et surtout un nouveau point de rassemblement avec le fameux Pôle Restauration, qui devient incontournable dans la vie du site.

Nous avons désormais franchi cette étape de construction et les espaces extérieurs prendront tout leur sens avec l'arrivée des beaux jours et les aménagements qui sont réalisés. Une nouvelle perspective s'ouvre également sur l'arrière de notre bâtiment, peu utilisée jusqu'à maintenant.

Je tiens encore une fois à remercier tous les acteurs de cette rénovation, mandataires, entreprises, et tous les collaborateurs et collaboratrices pour le temps consacré et les solutions trouvées pour mener à terme cette surélévation en maintenant la continuité des activités et en assurant une rentrée scolaire 2022/2023 dans les temps. Une course de fond terminée en sprint !

Après une année 2022 pleine de défis, nous envisageons donc 2023 avec confiance et sommes toujours animés des valeurs qui composent notre Institution.



# toujours plus haut!

**A**vec la fin de travaux de surélévation de nos bâtiments à Conches, nous sommes définitivement devenus *altius* en 2022! Cette réalisation est le résultat de l'ambition de réunir les différentes composantes de l'Ecole Sgipa sur un seul site, projet dont la possibilité était évoquée depuis 2009.

Au-delà de cette élévation immobilière, l'évolution de nos prestations et de notre accompagnement en adéquation avec les principes constitutifs de la Convention des Nations-unies relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) continue d'être le catalyseur de nos actions. Elle a par exemple guidé cette année la conception d'un nouvel outil pour l'établissement des projets individuels de notre personnel en emploi adapté, ainsi que de nos résidentes et résidents. Qui dit nouvel outil, dit remise en question des habitudes et adaptation de la posture. Ce défi s'applique à toutes et tous, bénéficiaires de prestations comme personnel accompagnant. Ce projet fait l'objet d'un chapitre spécifique en illustration de la valeur Respect, l'une des 5 valeurs qui inspirent notre action et constituent la colonne vertébrale de ce rapport.

2022 est également une année marquée par la révélation de situations inacceptables en termes d'accompagnement, jetant un voile d'ombre sur la pratique de professionnels œuvrant dans les institutions accueillant des personnes en situation de handicap. Si l'on ne peut que se réjouir que des situations de maltraitance aient pu être identifiées et traitées pour y mettre fin, le personnel accompagnant travaillant dans nos institutions a pu vivre cette dégradation de l'image de leur profession plus difficilement. C'est l'occasion ici de remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui s'investissent sans réserve pour fournir une prestation adaptée aux besoins des personnes accompagnées et à la réalisation de leurs projets individuels. Ces remerciements s'étendent bien sûr à tous nos bénéficiaires, ainsi qu'à leurs parents et répondants légaux, qui nous accordent leur confiance.



**PATRICK L'HÔTE**  
*Directeur général*

Des remerciements affirmés enfin, pour le soutien financier des départements (DCS et DIP) qui nous subventionnent et pour la qualité de la relation qui caractérise nos échanges, ponctués cette année par la signature du contrat de prestations 2022-2025, ainsi qu'à toutes celles et ceux qui nous permettent de réaliser nos projets.



## ouverture

Nous sommes à l'écoute et prêtons attention à notre environnement extérieur, à nos bénéficiaires et à nos équipes. Les nouvelles idées et suggestions sont les bienvenues. Nous développons notre offre et nos services dans une perspective d'évolution en adéquation avec notre identité.



**16**

produits disponibles



**14**

commandes  
passées de novembre  
à décembre 2022



**88**

articles vendus  
de novembre  
à décembre 2022





# boutique en ligne

**Un nouvel onglet “Boutique” a fait son apparition sur le site internet Sgipa et offre à chacun la possibilité de commander des produits issus des ateliers de production adaptée. Des pièces uniques et produits saisonniers sont également ponctuellement disponibles.**

## Pourquoi avez-vous souhaité que le pôle Création et sous-traitance prenne en charge le volet logistique de la boutique en ligne ?

**NICOLAS WYSS**  
Responsable de pôle

Cette activité est une activité de sous-traitance et cela correspond donc aux différents travaux que nous sommes amenés à effectuer. Il s'agit également d'un nouveau projet qui permet de développer de nouvelles tâches et l'apprentissage de nouvelles compétences pour l'équipe.

## Quels changements cette nouvelle activité apporte-t-elle à votre quotidien ?

**NICOLAS WYSS**

Il y a une interaction plus directe et immédiate avec des particuliers intéressés par nos produits. Pour gérer efficacement les commandes en ligne, nous devons être réactifs et expédier rapidement la marchandise demandée par voie postale la plupart du temps. C'est une expérience différente que la sous-traitance pour une entreprise.

**CHRISTOPHE BARBEY**  
Encadrant socioprofessionnel

Nous avons tout d'abord dû aménager une place de stockage permettant d'identifier



NICOLAS WYSS



CHRISTOPHE BARBEY

les divers produits réalisés par les différents ateliers Sgipa. Nous nous sommes progressivement familiarisés à l'utilisation de la plateforme de gestion des commandes. Une fois ces premières étapes intégrées, nous avons commencé à transmettre aux collaborateurs en emploi adapté (CEA) le b.a.-ba du domaine de la logistique et à organiser l'expédition des commandes clients.

## Quels sont les produits disponibles en ligne ?

**NICOLAS WYSS**

Les articles disponibles incluent des produits d'alimentation comme les pommes et les tomates cerises séchées, des produits du quotidien comme les boîtes de K-lumets, plateaux en ardoise, des créations internes avec le presseur à cubi, les tirelires en bois ou des créations de partenaires réalisées en atelier comme le coucou hansruedi. Les créations Sgipa en matières recyclées comme les sacs et trousse en toiles sont également mises en vente sur le site.





## boutique en ligne

### En plus des créations disponibles en ligne, quelles sont les autres activités que vous avez développées cette année ?

#### NICOLAS WYSS

En 2022, la sous-traitance a collaboré à plusieurs reprises avec une imprimerie pour réaliser des mises sous film. Nous avons également démarré un nouveau mandat de montage de boîtes cartonnées. La création a pour sa part développé un projet buanderie et un service de décorations notamment pour le restaurant du site de Conches.

### Quel est l'article qui est le plus demandé ?

#### CHRISTOPHE BARBEY

L'article le plus demandé depuis le démarrage de la boutique en ligne est, surtout en période hivernale, indéniablement le paquet de K-lumets. Les clients nous font régulièrement part de la qualité de ceux-ci. Nous en profitons pour transmettre les remerciements et compliments des clients aux CEA afin de valoriser leur travail, donner du sens à leurs activités.

### Quelles sont les prochaines étapes pour la gestion logistique de la boutique en ligne ?

#### CHRISTOPHE BARBEY

Les prochaines étapes sont d'impliquer encore plus les CEA dans la gestion des stocks et l'inventaire des articles, en mettant en place des formations spécifiques. Pour cela, nous souhaitons développer des outils adaptés et accessibles permettant à chacun de pouvoir s'initier à ce type d'activité.



SHANNEN VIRET

### Quelles sont vos nouvelles activités depuis la mise en place de la boutique en ligne ?

#### SHANNEN VIRET

##### Collaboratrice en emploi adapté

Je me charge souvent des envois. Je vais régulièrement amener des paquets à la Poste. Il s'agit des articles commandés par le biais de la vente en ligne.

### Qu'est-ce qui vous plaît dans ces activités ?

#### SHANNEN VIRET

Cela me permet de faire cette activité avec une collègue de l'atelier. Je participe donc activement à la logistique de la vente en ligne.

### Quel est votre article préféré ?

#### SHANNEN VIRET

Mon article préféré, c'est les ardoises.





Préparation de commande

The screenshot shows the Sgipa website's 'BOUTIQUE' section. At the top left is the Sgipa logo. A navigation bar contains links for 'FONDATION', 'ÉCOLE', 'ATELIERS', 'HÉBERGEMENTS', 'EMPLOI', 'ACTUALITÉS', 'CONTACT', 'BOUTIQUE', and 'FAIRE UN DON'. Below this is a dark blue header with the word 'BOUTIQUE' in white. Three category buttons are visible: 'Alimentation', 'Maison', and 'Sacs et accessoires'. The 'ALIMENTATION' section features two products: 'POMMES GRTA SÉCHÉES' for CHF 7.00 and 'TOMATES CERISES GRTA SÉCHÉES' for CHF 6.50. The 'SACS ET ACCESSOIRES' section features four products: 'SAC BANDOULIÈRE' for CHF 20.00, 'SAC DE GYM' for CHF 25.00, 'SAC TOTE BAG' for CHF 30.00, and 'TROUSSE' for CHF 20.00. A navigation arrow is located at the bottom center of the page.

## partenariat

Nous développons des relations basées sur une approche coopérative et participative mettant en avant l'interaction avec l'autre. Nous encourageons la collaboration avec/entre les bénéficiaires, les familles, le personnel, les partenaires et leurs divers réseaux afin de favoriser les échanges et l'entraide.



**12**  
athlètes Sgipa  
au National Games



**17**  
médailles aux  
compétitions 2022



**3**  
athlètes sélectionnés  
pour les Special Olympics  
World Games en 2023





# sports et compétitions

Présente dans plus de 170 pays, l'organisation sportive Special Olympics propose des formations et des compétitions nationales et internationales pour enfants et adultes ayant une déficience intellectuelle.

## Quels ont été les événements sportifs marquants pour la Sgipa en 2022?

### PIERRE-JEAN CLÉMENT

Éducateur et coordinateur événements sportifs  
Les jeux nationaux à Saint Gall! Nous avons eu des représentants pour la pétanque et le bowling. D'ailleurs suite à nos résultats, nous avons pu rejoindre la sélection nationale pour le bowling. Eric Droz, Manuel Carou et Marco Fasenza comme remplaçant représenteront la Sgipa au sein de l'équipe nationale et participeront aux mondiaux de Berlin en juin 2023.

## Pourquoi encouragez-vous la participation aux compétitions et événements Special Olympics?

### PIERRE-JEAN CLÉMENT

La participation à ces événements est d'abord un point de repère et de motivation pour nos sportifs, l'intérêt est marqué pour ces moments qui restent assez exceptionnels en termes d'émotions et de partage. Et puis le sport est d'abord un vecteur de santé. Une personne en situation de handicap grâce au sport peut aussi aborder une forme de réussite personnelle. C'est ce qui me motive dans ce challenge. On entraîne, on soutient, mais au moment de l'action la personne est seule face à elle-même, le coach s'efface et c'est sa performance, sa réussite.



PIERRE-JEAN CLÉMENT



IRENE NANCULAF

### IRENE NANCULAF

Responsable marketing et fundraising Special Olympics Switzerland

La vision de Special Olympics est celle d'un monde inclusif au sein duquel, sous l'impulsion du sport, les personnes en situation de handicap mental ont la possibilité de mener une vie active, saine et épanouie. Nous encourageons toutes les personnes en situation de handicap à pratiquer le sport, à s'entraîner régulièrement et à participer aux compétitions parce que c'est par le sport qu'elles peuvent vivre des expériences inoubliables. Par le sport elles sont respectées et appréciées pour leur performance. En plus, en pratiquant, les sportifs se développent énormément au niveau physique, social et mental et ils voient de quoi ils sont capables. Cela aide la confiance en soi et renforce leur autonomie, leur santé et leur forme physique.

## Quelle est l'importance des partenariats avec des organisations sportives comme Special Olympics?

### PIERRE-JEAN CLÉMENT

Special Olympics propose un cadre de compétitions très dense. Sans eux pas grand-chose n'existerait. De plus en plus de projets de partenariats par le sport sont en train de se développer avec le Canton et la Ville de Genève qui ont l'objectif de promouvoir





# sports et compétitions

l'inclusion dans les clubs «classiques» avec le soutien de Special Olympics Switzerland. En collaborant on peut faire beaucoup plus de choses. Les jeux de 2018 à Genève ont été pour beaucoup, le point de départ pour déclencher une motivation pour le sport. Il faut maintenant se donner les moyens de nos ambitions et cela passe je pense par ces collaborations. Dans un second temps nous devons réfléchir à une collaboration entre institutions. Travailler ensemble pour rationaliser les coûts, centraliser les transports pour les compétitions et créer une forme de mutualisation inter institutionnelle pour permettre au plus grand nombre de sportifs de participer.

## IRENE NANCULAF

Chez Special Olympics toutes les personnes en situation de handicap mental ont une chance réelle de réussir et peuvent, selon leurs capacités individuelles, pratiquer un sport et participer à des compétitions locales, régionales, nationales et même internationales. En plus, Special Olympics s'engage à promouvoir des offres sportives inclusives dans des clubs de sports réguliers et au sein des événements sportifs populaires pour que toutes les personnes puissent participer. Cela veut dire, que pour les institutions, c'est une opportunité très intéressante de promouvoir le sport et l'activité physique. Nous voulons les aider à proposer les meilleures offres sportives possibles à leurs bénéficiaires et promouvoir la pratique du sport.

## Quel sport pratiquez-vous et à quelles compétitions avez-vous participé ?

### ERIC DROZ

CEA retraité, résident et sportif

Le bowling. J'ai participé au tournoi de Villars et aux jeux nationaux de Saint Gall en 2022. J'ai obtenu la médaille de bronze en simple et l'or en double et en triple. Je fais du ski également et j'ai eu la chance de participer aux jeux mondiaux de Schladming et de Toronto, où Temps Présent nous a même filmés.

### MANUEL CAROU

CEA, résident et sportif

Le bowling. J'étais aussi au tournoi de Villars et aux jeux nationaux de Saint Gall où j'ai gagné des médailles.

## Qu'est-ce qui vous plaît dans ce sport ?

### MANUEL CAROU

C'est sympa, je me débrouille seul pour aller aux entraînements avec la Sgipa et je retrouve des amis. Ça me fait plaisir.



ERIC DROZ



MANUEL CAROU



Jeux nationaux, St-Gall 2022





Jeux nationaux,  
St-Gall 2022

# sports et compétitions

## Pourquoi participez-vous aux compétitions Special Olympics?

### ERIC DROZ

L'ambiance! J'ai toujours beaucoup de plaisir à jouer, mais là on rencontre d'autres joueurs, on peut se mesurer, gagner des médailles et faire la fête ...

### MANUEL CAROU

C'est bien. Je rencontre des joueurs, je dois m'entraîner pour bien jouer.  
Je gagne des médailles.

## Quelles sont vos prochaines compétitions?

### ERIC DROZ

Les jeux mondiaux à Berlin où j'ai la chance d'avoir été choisi pour représenter la Suisse. Peut-être un tournoi à Rapperswil en juin.

### MANUEL CAROU

Comme Eric je vais aller à Berlin pour les championnats du monde pour jouer. Ça va être dur, nous sommes beaucoup. On a déjà commencé à s'entraîner.



# épanouissement

Nous offrons une structure et un accompagnement bienveillant et professionnel, propice au développement des individus, mettant en avant l'élaboration d'un projet personnel favorisant l'autodétermination pour nos bénéficiaires, la valorisation du personnel de la fondation, et l'importance du bien-être des personnes.



**110**  
repas servis par jour



**13**  
élèves ayant suivi un stage en boulangerie



**350**  
petits pains au chocolat par semaine



**11**  
CEA dans l'équipe Restauration





# nouvel espace restauration à Conches

**Avec la rentrée 2022, le pôle Restauration a ouvert un second restaurant d'application à Conches.**

**Cette transformation de l'ancienne cafétéria offre à l'ensemble des utilisateurs du site un lieu d'échange et permet le développement de stages et formations pour les élèves de l'Ecole Sgipa.**

## Que pensez-vous du nouveau restaurant et de votre espace de travail à Conches ?

### LUC SCHEIBLER

Responsable de pôle

L'outil de travail mis à disposition par la Sgipa est moderne et professionnel. Il propose un contexte de travail valorisant en favorisant la création d'une identité professionnelle. Le restaurant est divisé en deux zones : self et service à table. Cela permet de répondre aux attentes d'une majorité de clients et de développer l'ensemble des compétences métiers de spécialiste en restauration, cuisinier et boulanger-pâtissier.

### ALAIN CHAMPAL

Encadrant socioprofessionnel

Il s'agit d'un espace de travail fonctionnel et bien pensé pour la formation du métier de boulanger-pâtissier. On a pu très vite se focaliser sur la production d'un choix limité de produits orienté sur la qualité.

## Comment se passent les interactions avec l'Ecole Sgipa ?

### LUC SCHEIBLER

Les interactions entre l'Ecole et l'ensemble des collaborateurs du pôle Restauration sont d'ores et déjà les mêmes que celles d'un



LUC SCHEIBLER



ALAIN CHAMPAL

restaurateur avec sa fidèle clientèle. Ce lien a donné envie à beaucoup d'élèves de réaliser un stage au sein du pôle. Quant au lien entre collaborateurs, il est facilité par la proximité et permet d'échanger sur les différentes réalités professionnelles. Les échanges permettent aussi de gagner en efficacité lors de la mise en place de stages.

### ALAIN CHAMPAL

Lors des stages les élèves sont curieux et appliqués. J'observe qu'ils s'adaptent et prennent au sérieux leur rôle de stagiaire dès le début. La présence des enseignants permet aussi d'adopter rapidement la bonne posture et de trouver des pistes d'actions lorsque les situations sont complexes.

## Quels changements avez-vous constatés grâce à ce nouvel espace ?

### LUC SCHEIBLER

Des synergies entre les secteurs présents sur le site de Conches : Ecole - Ateliers mais aussi avec les services administratifs.

J'observe moins de distance entre les collaborateurs Sgipa. La création d'un espace restauration apporte une plus-value dans les conditions de travail proposées à l'ensemble des utilisateurs du site.





# nouvel espace restauration à Conches

## Quelles sont vos activités quotidiennes?

### ALAIN CHAMPAL

En plus de la production et du développement des prochaines réalisations de boulangerie, snackings et desserts, il s'agit surtout d'accompagner individuellement les personnes afin qu'elles se sentent bien dans le groupe. C'est essentiel afin de pouvoir favoriser les apprentissages.

## Comment se sont déroulés les premiers stages d'élèves?

### ALAIN CHAMPAL

Cela s'est bien passé, avec au début une période d'adaptation où il a fallu découvrir et ajuster le travail en fonction des divers profils accueillis.



## Pourquoi avez-vous voulu suivre un stage de boulangerie pâtisserie?

### LISA FERNANDEZ

Élève classe 211

J'ai voulu faire un stage en pâtisserie car tous les mardis on a un atelier pâtisserie et qu'à la maison j'essaie de faire des cookies. J'ai décidé de faire mon stage d'une semaine afin d'apprendre à faire des pains au chocolat et des croissants. J'ai aussi voulu comprendre le métier de boulanger-pâtissier.

### BRYAN GNAGLO

Élève classe 211

J'ai voulu suivre un stage à la boulangerie pâtisserie parce que ce métier m'intéresse beaucoup. Étant un élève sortant, j'ai fait une semaine de stage pour voir si je pourrais un jour intégrer cet atelier.

Stage de la classe 211





# nouvel espace restauration à Conches

## Quelles ont été vos activités durant le stage?

### LISA FERNANDEZ

Pendant mon stage j'ai appris à faire des pains au chocolat, des croissants, des fondants au chocolat, des sandwichs, des tartes, des salades de fruits, de la mousse au chocolat. J'ai fait aussi des desserts.

### BRYAN GNAGLO

Pendant mon stage j'ai appris à faire des sandwichs, des quiches au thon et brocoli, de la crème au citron, des salades de fruits. J'ai aussi fait des viennoiseries comme des croissants et pains au chocolat.

## Qu'avez-vous pensé du lieu et du travail?

### LISA FERNANDEZ

Pour moi le lieu de travail était idéal car il n'y a pas beaucoup de personnes qui travaillent dans cet atelier. Nous n'étions que 3. J'aime bien travailler dans un atelier calme, mais avec différentes activités.

### BRYAN GNAGLO

J'ai trouvé ce lieu de travail plutôt bien, car je peux apprendre et travailler à mon rythme. J'ai aussi pu discuter avec Alain à chaque fois que j'avais besoin d'aide. C'est vraiment un atelier qui était adapté pour moi et que maintenant je souhaiterais rejoindre à la fin de mes études.

## Que pensez-vous du nouveau restaurant?

### SOFIA RIA

Élève et cliente du restaurant

J'aime bien ce restaurant car la nourriture est bonne et aussi il y a beaucoup de choix. J'y mange souvent avec mes amis, et je prends d'habitude les sandwichs et salades, des fois des pâtes ou des quiches. C'est un très bon restaurant avec des gens très sympas. L'endroit est sympa, calme et j'aime beaucoup les tables et chaises hautes.

## Ce nouvel espace a-t-il apporté des changements à votre quotidien?

### SOFIA RIA

Le restaurant a changé mon quotidien parce qu'avant je devais me déplacer jusqu'à la Migros pour m'acheter mon repas. Maintenant j'ai tout sur place. Certains élèves ne peuvent pas beaucoup marcher c'est aussi mieux pour eux.



Stage de la classe 211



# respect

Nos relations reposent sur les principes de transparence et d'équité.  
Le respect est au cœur de tous nos rapports professionnels, auprès des bénéficiaires, de leurs familles et entre collaborateurs et collaboratrices.



collaborateurs et collaboratrices ayant participé à l'élaboration du PEPS



CEA ayant rempli le PEPS



résidents ayant rempli le PEPS





# nouvel outil d'accompagnement

**Dans une logique d'amélioration continue et en lien avec sa volonté d'incarner l'autodétermination en impliquant pleinement les bénéficiaires dans l'élaboration de leurs projets individuels, la Sgipa a développé le PEPS. Derrière cet acronyme, on fait le Point sur les Envies, les Projets et la Satisfaction des bénéficiaires.**

## Qu'est-ce que le PEPS exactement ?

Le PEPS est un nouvel outil d'accompagnement servant de support pour la construction des projets individualisés des résidents et collaborateurs en emploi adapté. Le PEPS fait la part belle à l'expression des besoins et de la satisfaction des personnes afin de co-construire des projets qui font sens.

## Pourquoi a-t-il été créé ?

L'outil précédemment utilisé n'était plus en phase avec l'évolution de notre accompagnement. Nous avons cherché à développer un nouveau concept plaçant la personne au centre du processus de construction de son projet en garantissant que les objectifs mis en place ont été co-construits avec elle en toute transparence.



**SYLVAIN GISLER**  
Directeur du secteur Hébergements  
et responsable socio-éducatif

## Quels sont les premiers retours depuis sa mise en place ?

Les premiers retours sont positifs, tant du côté des bénéficiaires que des professionnels. Les personnes sentent que leurs besoins sont pris en compte et apprécient particulièrement le moment privilégié de discussion avec les professionnels de la Sgipa.

## Quels sont les prochaines étapes pour le PEPS ?

Nous nous sommes fixés comme objectif que chacun puisse bénéficier de son projet construit à l'aide du PEPS d'ici la fin de l'année 2023. Nous allons également développer des supports adaptés (langage encore plus accessible, pictogrammes, mise en page améliorée) pour que l'outil puisse être accessible à toutes et tous.





# nouvel outil d'accompagnement

## Qu'avez-vous pensé du PEPS ?

### HAKIM BLANC

Collaborateur en emploi adapté et résident

Au début, j'ai trouvé compliqué, je n'ai pas tout compris. Pour comprendre les questions j'avais besoin de l'aide des éducatrices. C'est difficile de dire ce qu'on pense, c'est différent... Si je comprends la question, j'aime bien dire ce que je pense. J'ai pu m'autoévaluer, voir les trucs où j'avance, ceux que je sais faire, ceux que je peux améliorer. Le moment du PEPS c'était un bon moment avec les éducatrices, on a pu échanger dire ce qu'on pense.

### NICOLETTA FRONGILLO

Collaboratrice en emploi adapté et résidente

J'ai aimé la rencontre avec mon responsable d'atelier, des fois je ne comprenais pas. J'ai envie de le faire maintenant avec la résidence, pour voir si j'arrive à mieux le faire et à mieux le comprendre.

### MARC CIVIDINO

Collaborateur en emploi adapté et résident

C'est une bonne idée. J'adore avoir des objectifs, parce que ça m'aide à me concentrer et à évoluer. Le PEPS m'a aidé à exprimer des choses que je n'arrivais pas à dire. Ça a permis aux éducateurs de mieux me connaître. C'était

un peu stressant au début mais c'était un stress positif. Mon stress est descendu quand j'ai compris comment le PEPS fonctionnait. Les projets qu'on a choisis m'aident beaucoup à progresser.

## Qu'est-ce qui a changé depuis que vous l'avez complété ?

### MARC CIVIDINO

Je me concentre beaucoup plus sur mes objectifs et ça m'aide à me sentir bien dans ma résidence. Le PEPS me permet de faire des progrès petit à petit pour pouvoir un jour vivre dans mon propre appartement.



HAKIM BLANC



NICOLETTA FRONGILLO



MARC CIVIDINO





Marc Cividino,  
pôle Restauration Conches



respect



# adaptation

Nous nous engageons dans une démarche d'amélioration continue et offrons un environnement propice à l'inventivité, à l'innovation en favorisant et valorisant la prise d'initiative. Nous promovons la recherche de solutions évolutives adaptées à la réalité.

An icon representing three people, with two figures in the front and one slightly behind them.

**158**  
formations suivies  
par des collaborateurs  
et collaboratrices

An icon representing two people wearing hard hats, symbolizing safety or industrial work.

**6**  
CEA actuellement  
en formation FPra





# offre de formations continues

**Afin de s'adapter à une société en constante évolution et de soutenir les personnes dans la réalisation de leurs objectifs professionnels l'accès et le soutien à la formation sont une nécessité. Dans le cadre de l'accompagnement les formations permettent un ajustement régulier et une actualisation des pratiques au plus près des besoins particuliers des personnes en situation de handicap.**

## Pourquoi avez-vous souhaité suivre une formation ?

### DAVID ABREU ALVES

Collaborateur en emploi adapté suivant une formation pratique (FPra) horticulteur orientation paysagisme

J'ai envie de poursuivre mon parcours de formation afin de continuer mes études. Je veux améliorer mes compétences dans mon travail quotidien. L'attestation individuelle de compétences me permettra peut-être de réussir une AFP en paysagisme.

### FERNANDO CAL SUAREZ

Encadrant socioprofessionnel, suivant une formation MSP

Après de nombreuses années passées à exercer dans ce milieu j'avais le besoin de me former pour affiner mon approche socioprofessionnelle. En travaillant avec des personnes touchées par les problématiques TDA/H etc., j'avais besoin d'outils pédagogiques spécifiques, des méthodes d'accompagnement plus adaptées et aussi le besoin personnel de faire un bilan professionnel et individuel afin de me challenger autour de nouveaux projets stimulants. La Sgipa et l'Arpih ont répondu à ces attentes.



DAVID ABREU ALVES



FERNANDO CAL SUAREZ



PATRICE BALIBOUSE

### PATRICE BALIBOUSE

Encadrant socioprofessionnel, personne ressource pour les formations Krysalia

Parce que j'estime qu'il est de la responsabilité de chaque professionnel de se former tout au long de sa carrière afin de fournir la meilleure prestation possible à ses clients.

## Quels sont vos objectifs après la formation ?

### DAVID ABREU ALVES

Je souhaite aller à l'ORIF faire une AFP et quand j'aurais fini ce centre de formation, j'aimerais être engagé dans une commune.

## Quels bénéfices retirez-vous de cette formation au quotidien ?

### PATRICE BALIBOUSE

En ayant l'opportunité de suivre un maximum de formations continues en lien avec la réalité du terrain, nous améliorons notre accompagnement au quotidien.

Cela nous permet de mieux identifier les besoins spécifiques des personnes suivies afin d'y répondre de manière adéquate (outil, posture, ergonomie, etc.).

### FERNANDO CAL SUAREZ

J'en retire une satisfaction personnelle, sur le terrain j'observe que les outils qui me sont proposés ont un réel impact dans mon travail





# offre de formations continues

quotidien avec les bénéficiaires et leur travail. Donc tout le monde en tire un avantage. La formation va me permettre d'acquérir un langage commun avec mes collègues déjà formé ainsi que des pratiques communes, ce qui va faciliter les interactions ou la co-construction de projets. La formation nous permet d'élargir aussi notre vision du monde social à un niveau plus macro et englober les problématiques socio-économiques qui ont un impact direct sur notre travail au quotidien et ainsi donner un sens à certaines directives.

## Pourquoi avez-vous souhaité suivre cette formation ?

### LOU LACROIX

Educatrice Savi suivant une formation «développement du pouvoir d'agir»

Aider l'autre à développer son pouvoir d'agir c'est l'accompagner à progressivement reprendre sa vie en main en lui donnant la parole ou en lui offrant la possibilité de s'exprimer. Il s'agit de rompre l'immobilisme dans lequel il peut être. L'idée est de partir de sa propre expérience comme une expérience positive sur laquelle il peut s'appuyer pour qu'il puisse d'avantage avoir une action sur sa vie. Cette formation va dans le sens de l'évolution actuelle du travail social qui est d'accompagner le bénéficiaire afin qu'il soit pleinement acteur de sa vie.

### MARIE SCHNIDER

Educatrice Savi suivant une formation en «approche systémique» (CAS)

C'est une formation qui m'interpelle depuis plusieurs années. C'est une manière différente de voir le monde, d'interagir avec ce qui nous entoure et de se considérer dans la relation. Il s'agit pour le travailleur social de se considérer comme faisant partie intégrante dans la relation avec l'autre.

La manière de fonctionner de l'équipe du Savi s'apparente à ces concepts systémiques, sans que cela soit forcément conscientisé. C'est le bénéficiaire qui «guide» l'éducateur, qui va alors adapter, ré-inventer et ré-ajuster ses interventions en fonction des demandes du bénéficiaire, dans la mesure du possible évidemment.



LOU LACROIX



MARIE SCHNIDER

## Qu'avez-vous déjà pu mettre en place suite à celle-ci ?

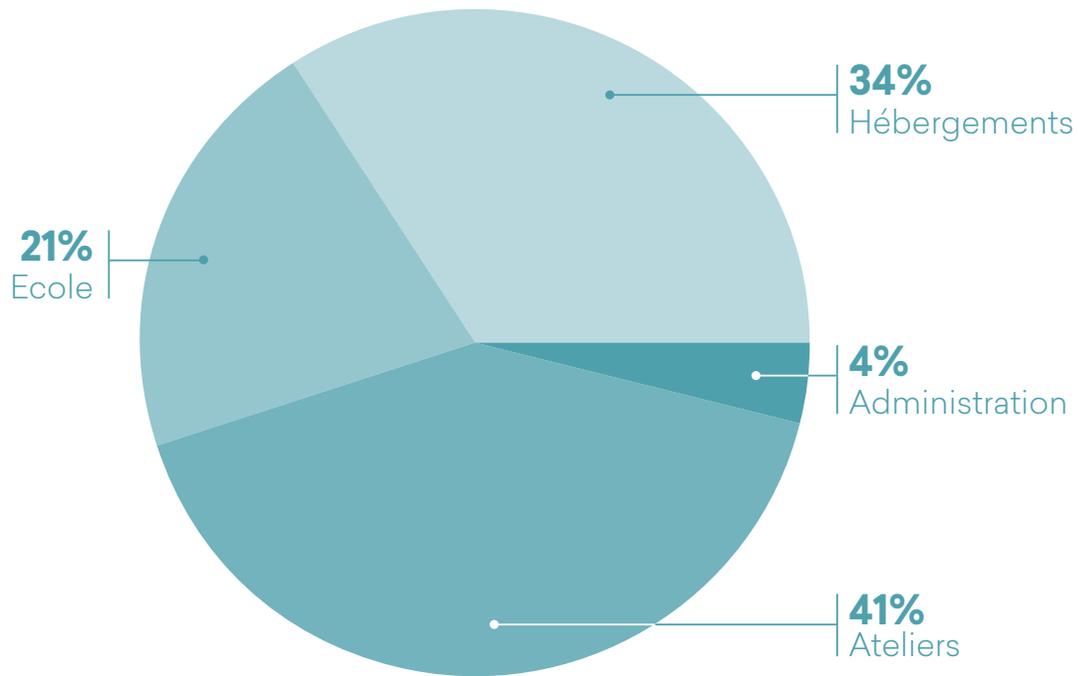
### MARIE SCHNIDER

Ce qui change fondamentalement c'est la manière de considérer la personne accompagnée et de se reconsidérer en tant que travailleur social. Le point de départ ne se fait plus à partir de la problématique de la personne, de ses difficultés, mais à partir de la personne elle-même : elle redevient le point central. Au-delà d'exemple précis, c'est plutôt un positionnement, une manière de re-considérer la personne qui enrichi la relation et l'intervention. Il s'agit de redécouvrir notre rôle avec un regard différent, alimenté, conscientisé et cette richesse se répercute sur l'ensemble de l'accompagnement. C'est contagieux !





## répartition des formations suivies par secteur



## exercice 2022

**E**n 2022, les immobilisations corporelles ont augmenté de 5.9 millions. Ces investissements correspondent principalement aux travaux de surélévation des immeubles de Conches.

Les charges d'exploitation de l'exercice s'élèvent à CHF 35.3 millions, dont CHF 6.7 millions pour le secteur Ecole (mineurs) et CHF 28.6 millions pour les secteurs Ateliers et Hébergements (majeurs).

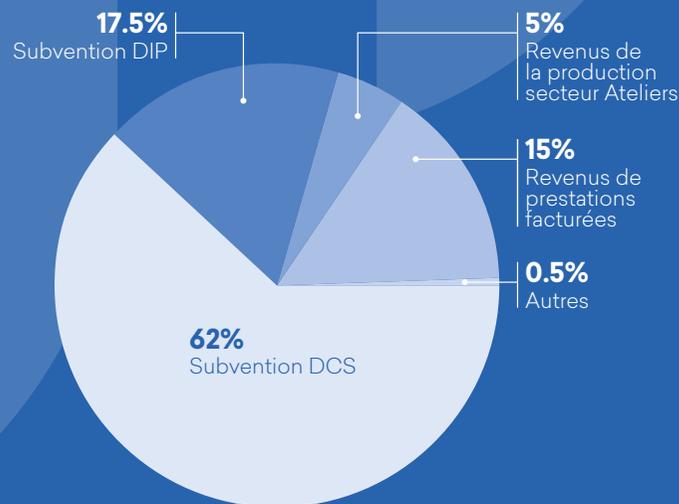
Les subventions cantonales octroyées par le Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP) et le Département de la cohésion sociale (DCS) s'élèvent respectivement à CHF 5.9 et 21.1 millions pour un total de CHF 27 millions.

Les autres revenus sont les produits du travail des ateliers de production adaptée, les pensions, les frais d'écolage et de repas facturés aux bénéficiaires ainsi que divers dons.

Le résultat d'exploitation avant amortissements de l'exercice 2022 présente un excédent de CHF 203'127. Les amortissements, les charges et produits hors exploitation, amènent le résultat final à un déficit de CHF 1'064'231.

En 2022, nos projets immobiliers et leurs équipements ont été notamment financés par des subventions d'investissements de l'Etat de Genève, des dons de la Loterie Romande, de la fondation Goehner et d'autres fondations privées, ainsi que par des contributions des communes genevoises et de donateurs privés.

La Sgipa bénéficie chaque année d'importantes aides non monétaires grâce à ses partenariats. Les entreprises Firmenich, Migros Genève, Pélichet, Planzer et les SIG mettent des locaux et des équipements à disposition de la fondation à des conditions très favorables. Ces partenariats représentent un soutien pour l'institution qui n'apparaît pas dans les comptes.



# bilan au 31 décembre 2022

	31.12.2022	31.12.2021		31.12.2022	31.12.2021
<b>ACTIF</b>			<b>PASSIF</b>		
<b>Liquidités</b>			<b>FONDS ÉTRANGERS</b>		
Caisses, Postes, Banques	1'383'785	1'378'600	<b>Fonds étrangers à court terme</b>		
Banque cash pooling - Etat de Genève	1'767'614	4'842'391	Créanciers divers et fournisseurs	1'161'166	829'108
	<b>3'151'399</b>	<b>6'220'991</b>	Créanciers résidents	403'961	384'606
<b>Débiteurs</b>			Dettes envers l'Etat de Genève	166'129	401'480
Subventions à recevoir	0	29'820	Dettes et emprunt hypothécaire	3'527'336	318'826
Débiteurs divers	1'132'526	905'568	Comptes de régularisation passifs	968'999	824'624
	<b>1'132'526</b>	<b>935'388</b>		<b>6'227'591</b>	<b>2'758'644</b>
<b>Comptes de régularisation actifs</b>	987'774	644'204	<b>Fonds étrangers à long terme</b>		
			Dettes et emprunt hypothécaire	9'513'144	9'787'883
			Subventions d'investissement	2'514'879	2'594'210
				<b>12'028'023</b>	<b>12'382'093</b>
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>5'271'698</b>	<b>7'800'583</b>	<b>TOTAL FONDS ÉTRANGERS</b>	<b>18'255'613</b>	<b>15'140'737</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>			<b>Fonds affectés</b>		
Terrains	6'280'400	6'280'400	Nouvelles constructions	13'162'222	11'821'333
Immeubles	30'185'848	30'955'566	Autres fonds	216'078	223'071
Immobilisations en cours de construction	12'732'614	5'911'740			
Autres immobilisations corporelles	1'616'759	1'767'645	<b>TOTAL FONDS AFFECTÉS</b>	<b>13'378'299</b>	<b>12'044'404</b>
	<b>50'815'621</b>	<b>44'915'351</b>	<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Immobilisations financières	394'073	395'881	Capital de dotation	5'914'100	5'914'100
			Capital lié	1'619'050	1'634'013
			Capital réévaluation terrains et immeubles	8'971'003	8'971'003
			Réserve issue des résultats reportés	9'407'557	9'996'107
			Résultat période	-1'064'231	-588'550
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>51'209'693</b>	<b>45'311'232</b>	<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>24'847'479</b>	<b>25'926'673</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>56'481'392</b>	<b>53'111'815</b>	<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>56'481'392</b>	<b>53'111'815</b>



Les chiffres sont arrondis au franc supérieur.

# compte de résultats du 1er janvier au 31 décembre 2022

	2022	2021
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Subventions ordinaires de fonctionnement - DCS	21'090'279	20'614'080
Subventions ordinaires de fonctionnement - DIP	5'928'266	5'742'375
Participation cantonale aux emplois (EdS & ARE)	10'980	35'422
Produits différés sur subventions d'investissement	79'331	87'899
Autre subvention	67'418	0
Revenus des pensions	4'642'981	4'298'388
Ecolage, participations aux repas et aux camps	422'039	364'119
Produit du travail des ateliers et divers	1'779'302	1'734'196
Locations, intérêts, dons et recettes diverses	218'458	267'591
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>34'239'055</b>	<b>33'144'070</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Salaires, charges sociales, formations des collaborateurs	27'152'139	25'524'494
Salaires, charges sociales des collaborateurs en emploi adapté	1'453'307	1'466'529
Indemnités de réduction de l'horaire de travail RHT	0	0
Besoins médicaux	20'253	30'460
Alimentation	1'167'445	1'157'211
Ménage, entretiens et réparations divers	769'179	819'686
Loyers	1'166'330	1'214'888
Frais d'utilisation des installations	85'186	90'488
Eau et énergies	415'652	380'491
Matériel scolaire, de loisirs, camps et excursions	310'399	210'232
Bureau et administration	314'950	330'675
Frais informatiques, entretien logiciels	529'403	528'436
Outils et matériel pour ateliers protégés	375'652	326'528
Autres charges d'exploitation	278'033	267'336
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>34'035'929</b>	<b>32'374'454</b>

	2022	2021
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT AMORTISSEMENTS</b>	<b>203'126</b>	<b>769'616</b>
Amortissements	1'260'569	1'217'044
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-1'057'442</b>	<b>-447'428</b>
Produits financiers	2	50
Charges financières	-13'038	-13'589
Intérêts hypothécaires	-140'851	-130'876
<b>Résultat financier</b>	<b>-153'886</b>	<b>-144'415</b>
Charges et produits hors exploitation	-3'279	-65
Charges et produits sur exercices antérieurs	65'813	-17'875
Dissolution/(Attribution) de provisions	-47'012	-87'833
Résultat sur variation des fonds	116'612	94'668
<b>Résultat exceptionnel ou relevant d'exercices antérieurs</b>	<b>132'134</b>	<b>-11'105</b>
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE AVANT UTILISATION DU CAPITAL LIÉ</b>	<b>-1'079'194</b>	<b>-602'948</b>
Utilisation du capital lié	14'963	14'398
<b>RÉSULTAT FINAL DE L'EXERCICE</b>	<b>-1'064'231</b>	<b>-588'550</b>



# Rapport de l'organe de révision

au Conseil de fondation de Fondation SGIPA

Chêne-Bougeries

## Rapport sur l'audit des comptes annuels

### Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Fondation SGIPA (la fondation), comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte de résultat, le tableau de variation des capitaux propres et le tableau de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la fondation au 31 décembre 2022 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse ainsi qu'aux dispositions cantonales spécifiques en relation avec l'exploitation et le subventionnement des EPH (LGAF, LSurv, LIAF, LIPH, REEF et directives étatiques).

### Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la fondation, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil de fondation. Les autres informations comprennent toutes les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

### Responsabilités du Conseil de fondation relatives aux comptes annuels

Le Conseil de fondation est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales, à l'acte de fondation et aux règlements. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil de fondation est responsable d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la fondation à poursuivre ses activités et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil de fondation a l'intention de liquider la fondation ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

### Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter une anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- Nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la fondation.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener la fondation à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation dans son ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels, y compris les informations fournies dans les notes, et estimons si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle à donner une présentation sincère.

Nous communiquons au Conseil de fondation ou à sa commission compétente, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne relevée au cours de notre audit.

## Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 83b, al. 3, CC en relation avec l'art 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA



Marc Secretan

Expert-réviseur agréé Réviseur  
responsable



Alexandre Lemonnier

Genève, le 25 avril 2023



Fondation SGIPA | Rapport de l'organe de révision au Conseil de fondation

# donateurs et donatrices

Nos profonds remerciements s'adressent à l'ensemble de nos donateurs et donatrices mentionnés ci-après, ainsi qu'aux personnes et institutions qui ont souhaité conserver l'anonymat.

Tous les dons reçus ont été attribués au développement de notre pôle Restauration et à l'amélioration des conditions d'accueil de nos bénéficiaires.

## personnes privées

Gérard Agu  
Katia et Pierre Stahli  
Michele Chillemi  
Nicolas Roulin

## fondations et associations

AGEPA  
OAK Foundation

## sociétés

Kessler & Co  
A. Marchon SA



# la Sgipa a besoin de vous!

Afin de compléter le financement de ses projets,  
la Sgipa fait appel à la générosité de ses amis,  
partenaires et soutiens potentiels.

Tous les dons reçus en 2023, seront affectés  
à l'amélioration des conditions d'accueil  
et de travail de nos bénéficiaires.

Si vous souhaitez, vous aussi, soutenir son action,  
vous pouvez faire un don à la Sgipa, déductible d'impôts.

## Coordonnées bancaires

Fondation Sgipa  
Banque Cantonale de Genève  
Mention: don  
CH11 0078 8000 0502 9890 9



Scanner le  
QR code  
dans une  
application  
bancaire  
pour un don  
simplifié



*«J'adore avoir des objectifs, parce que ça m'aide à me concentrer et à évoluer. Le nouvel outil d'accompagnement m'a aidé à exprimer des choses que je n'arrivais pas à dire.»*

MARC CIVIDINO  
Collaborateur en emploi adapté et résident



Avec le soutien de



POST TENEBRAS LUX



Fondation Sgipa  
chemin J.-F. Dupuy 20  
1231 Conches  
+41 22 346 33 88  
fondation@sgipa.ch  
www.sgipa.ch

